



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU SEIN DU
COMITÉ TECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE

Jeudi 4 décembre 2014

**Personnels titulaires ou contractuel-le-s, de toutes catégories
Pour nos statuts, pour défendre nos droits :**

VOTONS ET FAISONS VOTER FSU

Les comités techniques d'établissements (CTE) sont des instances de consultation obligatoire sur un certain nombre de points concernant les personnels, l'organisation et le fonctionnement des services. Leurs membres sont élus sur la base des résultats électoraux des organisations syndicales qu'ils représentent.

Hormis les décisions individuelles, **toutes les décisions concernant les personnels doivent y être soumises**: gestion prévisionnelle des effectifs (campagne emplois), charges de services, grandes orientations en matière indemnitaire, formation des personnels, respect de l'égalité professionnelle et du handicap, action sociale, etc. Le CT est étroitement lié au Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail (CHSCT). Des documents clés pour l'établissement (comme le **bilan social**) doivent leur être présentés chaque année, permettant un contrôle des problèmes existants et des actions engagées.

Les statuts en danger

Ces élections se déroulent dans un **contexte d'attaques contre la fonction publique**, de gels de postes et de suppressions d'emplois. Le recours aux agents non titulaires et les externalisations de services n'ont fait qu'augmenter avec les RCE et les appels d'offre liés (ANR, Grand Emprunt en -eX, etc.). Comme prévu par la FSU (qui a refusé de le signer), le protocole d'accord ayant conduit à la **loi « Sauvadet » a concerné globalement très peu d'agents dans le supérieur**, mais a conduit au « licenciement » de précaires proches des 6 ans d'ancienneté donnant droit à CDI. **Plus que jamais, il faut se battre pour la titularisation massive des collègues contractuels et imposer salaires, carrières et conditions de travail corrects pour tous.**

La déréglementation de la gestion et des charges de service des personnels fonctionnaires s'intensifie. Le respect du droit et le combat contre les « réglementations » locales sont devenus un véritable enjeu. Souffrance au travail, comportements autoritaires de responsables locaux, harcèlement, refus de titularisation, non-renouvellements abusifs de contrats se multiplient. **La FSU combattra résolument ces dérives, au sein des Comités Techniques, par l'action collective au niveau national et dans les établissements.**

Des élu-e-s FSU combattifs pour la défense de tous

Dans le mandat précédent, les représentant-e-s FSU ont été les **porte-parole de l'ensemble des collègues**, BIATSS, ITA, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Elles et ils sont intervenu-e-s sur nombre de questions allant de **la répartition des primes de fin d'année des personnels BIATSS** (elles et ils ont défendu l'idée d'une révision des montants des primes au profit des catégories C et B, et de l'inclusion des personnels contractuel-le-s) **au projet de ComUE** et aux menaces qu'il entraîne sur les statuts comme sur la représentation des personnels. Ces interventions ont également cherché à promouvoir une démarche intersyndicale à chaque fois que la chose était possible.

Nos engagements pour le prochain mandat

- ▶ pour des mesures concrètes de **résorption de la précarité** : stabilisation des collègues actuellement sur emplois précaires, en leur accordant des conditions de carrière et de travail similaires à celles des personnels titulaires et l'interdiction de recrutement de nouveaux précaires ;
- ▶ **pour un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires** correspondant aux titularisations et aux besoins nouveaux pour favoriser la réussite des étudiants, répondre aux besoins de la recherche et améliorer les conditions de travail de tous ;
- ▶ **pour promouvoir l'égalité femmes-hommes** concernant l'emploi, les carrières et les statuts ;
- ▶ **pour des règles de gestion des carrières définies en concertation, écrites, claires et connues de tous**, et non la généralisation du recours à des salaires différenciés ;
- ▶ **pour l'intégration des primes au salaire**, et pour que les primes existantes soient réparties démocratiquement et de façon équitable entre l'ensemble des agents ;
- ▶ **pour le respect de l'indépendance pédagogique et scientifique** des personnels d'enseignement et de recherche ;
- ▶ **pour un système démocratique, collégial et transparent de répartition des services** et d'équivalence des tâches, pour la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche ;
- ▶ **pour l'amélioration de la santé et la sécurité au travail**, et la prise en compte véritable du handicap dans le travail (reconnaissance, accompagnement, aménagement) ;
- ▶ **pour la mise en place de cellules « harcèlement-souffrance » émanant du CHSCT** et de politiques de lutte contre la souffrance au travail.

PARTICIPEZ À LA LUTTE POUR LE SERVICE PUBLIC EN VOTANT FSU

- | | |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 1. ROBERT Julie (IGE SSA) | 11. AJAM Carole (Conservateur BDIC) |
| 2. LABICA Thierry (MCF LCE) | 12. DUFAUX Frédéric (MCF SSA) |
| 3. HENQUEL Sylvie (ADJAENES SUAPS) | 13. DA SILVA Sophie (Tech RF SEGMI) |
| 4. VOILLIOT Christophe (MCF DSP) | 14. MILLEREUX Richard (PRCE SUAPS) |
| 5. PETIT Jean-Jacques (Conservateur BDIC) | 15. DUBOIS Laurence (PRAG LCE) |
| 6. OESER Alexandra (MCF SSA) | 16. OTTONWALTER Cyril (ATRF Moyens généraux) |
| 7. BENSAYAH-BARGHEON Yolande (BIBAS BU) | 17. RABOT Cécile (MCF SITEC) |
| 8. SIMONET Maud (Chercheuse CNRS) | 18. LEMOINE Joëlle (Bibliothécaire BDIC) |
| 9. DUCCROQ Myriam-Isabelle (MCF LCE) | 19. BRON Jean-Albert (PRAG PHILLIA) |
| 10. ALZAIS Sabrina (ATER DSP) | 20. BAKFALOUNI Douha (IGE CREFOP) |

snesU.p

F
SNASUB
U

SNCS
U

Les syndicats FSU du supérieur : SNESUP, SNASUB, SNCS,
avec le soutien de **ADN (Agir pour les Doctorants à Nanterre)**